

Compte rendu du conseil d'école du 21 mars 2024

Présents :

RPE : Mmes Laloux, Poddhige, Martinez, M. Combette

Enseignants :

Mesdames Janvier, Jaillard, Hamard, Blugeot, Thomas, Salmain-Normand, Mme Caugier

Messieurs : Esteve, Femenias, Petot

Représentante de la ville :

Mme Belhadeff

Responsable du périscolaire :

M. Charmandré

DDEN :

Mme Paquereaux

Rappel d'un point de fonctionnement des conseils qui a été fait par la mairie : les questions doivent être posées une semaine une semaine avant la tenue du conseil.

1 : Date réunion préparation de la fête de l'école à 18h, ouverte à toutes les familles.

Choix de la date : **lundi 29 avril 2024 , 18:00.**

2. Bilan des actions conduites dans les classes depuis le dernier CE

Pour toutes les classes :

- Course longue au parc de la Colombière le 11 mars
- École et cinéma
- Chorale

Dans les classes :

- Couveuse avec des œufs pour élevage de poussins (CP CE1A)
- Projet théâtre dans la classe de CE1-CE2. Mettre en espace des dialogues et des monologues.
- « Défends ton livre préféré ». (CP-CE1 A et B et CE1-CE2) autour de l'éloquence. Monter un argumentaire pour expliquer pourquoi on a aimé un livre.
- Danse avec Alexis du périscolaire. Apprendre la danse des jeux olympiques. (CP-CE1B)
- Inclusion inversée avec les élèves de CP-CE1 B autour des jeux de société avec l'UEEA
- Journée de luge à la neige. (UEEA)
- Visite à l'hôpital des nounours. (UEEA)
- Échange avec une classe d'une école de campagne pour la classe de CE2-CM1 (correspondance)
- Concours de production d'écrit avec l'AMOPA avec un sujet imposé au niveau national. En parallèle un concours de poésie. (3 copies ont reçu un prix départemental et 3 copies envoyées au niveau national). Un concours de BD scolaire pour lequel on attend les résultats. (CM1-CM2 B)
- Suite de United school. Tandem solidaire entre la classe et l'association pour faire venir un musicien Yannick Rastamirouf. Une chanson est écrite avec le musicien. Cette chanson sera enrichie par les classes des autres pays. (CM1/CM2 B)
- Projet avec Latitude 21. Découverte de la nature en ville. L'intervenant répond à toutes les questions que les élèves se posent.(CM1/CM2 A et B)

- Prix de Incorruptibles. Lecture de romans et donner son avis sur un texte littéraire. (CM1/CM2 A)
- Ciné-concert : le ballon rouge. Film accompagné par des instruments baroques (CP-CE1 A)
- Venue d'étudiants en master de chimie. (CP-CE1 A)
- Projet liaison Grande section-CP avec l'école Devosge. (CP A et B)
- Semaine des mathématiques. (CP-CE1 A et B, CE1-CE2, CM1-CM2 A et B)

3. Sorties scolaires

D'une manière générale, la directrice et l'équipe enseignante remercient tous les parents qui s'investissent à leurs côtés dans les actions qui sont conduites au profit des enfants.

La directrice adresse ses remerciements spécifiquement aux parents qui se sont impliqués aux côtés des élèves de Cycle 3 dans la conduite de leurs actions au profit de la classe découverte à Agde

- Marché de Noël : Très bon moment de fin d'année dans lequel se sont investis les parents et les enseignants.

- Vente du samedi 11 février .

Un grand merci au magasin « Gastronomica» qui a permis aux enfants d'être à l'abri durant le temps de la vente.

Mme Belhadeff précise que pour l'année prochaine il peut être mis à disposition gratuitement un chalet sur le marché de Noël.

Un espace à l'intérieur des halls peut également être proposé ponctuellement par la mairie.

Merci à la caisse des écoles de la ville de Dijon pour l'étude des dossiers de demandes de bourses et aux PEP

Prix des séjours avant subventions :

Lamoura : 295 € → demandé aux familles 95 ou 97 euros

Agde : 325 € → demandé aux familles 187 euros

Les séjours sont organisés par les PEP 21. Il s'agit d'une association qui fait partie d'un réseau associatif de plus de 100 associations départementales ou territoriales ayant pour mission historique d'aider et d'accompagner, dans toutes les étapes de leur vie, les enfants, adolescents, adultes, en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap ou en difficulté. Ce réseau associatif est membre de la Fédération Générale des PEP, reconnue d'utilité publique depuis 1919.

Les PEP (Pupilles de l'Enseignement Public), c'est un réseau de 101 associations de proximité fédérées au sein d'une Fédération Générale qui agit pour une société inclusive. Fondée sur les valeurs de laïcité, solidarité, d'égalité et de citoyenneté, **la Fédération Générale des PEP** est agréée association complémentaire de l'École, jeunesse et sport, et Tourisme.

Les aides aux départs de nos élèves

	Nombre enfants aidés	Aide caisse des écoles	Aide PEP
Lamoura 25/27 mars	7	389,5 €	330 €
Lamoura 27/29 mars	4	208,5 €	
AGDE	11	1380 €	770 €

Rappel : la coopérative scolaire a apporté une aide de 21 € à chaque élève déduite du montant de la participation demandée aux familles.

4. Finances

Crédits de la ville de Dijon :

Le montant est inchangé par rapport à celui de 2023 : 39 € par élève.

La ville de Dijon donne aussi 7, 50 euros par élève pour les transports ainsi que la fourniture des impressions papiers.

L'équipe enseignante exprime son inquiétude face à l'augmentation du prix du papier.

La mairie est en attente des directives ministérielles concernant les éventuels manuels homologués. Elle assure que tous les élèves seront équipés de manuels et de cahiers.

Information : notre école a été dotée d'une deuxième dalle numérique. Nous remercions la ville.

5. Les goûters à l'école

Situation : ils sont autorisés, avec des recommandations afin qu'ils soient le plus équilibré possible.

Nous pouvons accueillir des enfants qui bénéficient d'un PAI alimentaire et nous souhaitons éviter toute situation qui pourrait mettre en danger la santé d'un enfant par l'ingestion d'un aliment qui pourrait déclencher une crise.

Parallèlement à cela nous autorisons les enfants à fêter leur anniversaire à l'école.

Nous aimerions connaître le sentiment des RPE sur cette question. L'idée étant de rédiger un article indiquant un fonctionnement précis sur cette question dans notre RI en 2024/2025.

Des pistes de réflexion :

- Fêter les anniversaires est plutôt sympathique.
- Faut-il demander la liste des ingrédients ?
- Faut-il interdire les goûters maison ?
- Mais dans ce cas il y a des emballages...
- Les gâteaux industriels contiennent souvent des traces de...
- Pour chaque classe communiquer aux parents s'il y a des allergies.
- Le goûter de l'après-midi est peut-être discutable.
- Quand il y a piscine cela peut être pertinent.

1) Le goûter d'anniversaire pourrait être maintenu. S'il y a des allergies dans la classe, prévenir les parents.

2) Le goûter de l'après-midi interdit.

3) Le goûter du matin maintenu (si possible équilibré)

Cette question sera de nouveau abordée lors du Conseil d'école de juin prochain.

6. Point sur les effectifs

A ce jour notre école n'est pas concernée par une mesure de carte scolaire.

Nos effectifs peuvent être fluctuants car nous accueillons des enfants allophones qui peuvent être redirigés vers des écoles accueillants un dispositif UPE2A.

Notre effectif actuel est de 147 élèves.

La campagne d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 a débuté. Les familles s'inscrivent maintenant sur le site de la ville. La ville indique ensuite à la directrice les enfants qui vont arriver sur l'école.

7. Divers

Propositions d'une réunion du groupe de pilotage labellisation E3D

Jeudi 16 mai 2024 .

8. Périscolaire

- Les effectifs :

20 enfants le matin

120 enfants le midi

75 enfants au TAP

30 enfants au périscolaire du soir.

- Projets :

- Projet danse : rencontre inter structures périscolaires

- Tournoi échecs le 9 avril avec 10 structures périscolaires

- Visite à la maison des seniors tous les mardis autour du jeu ou des activités manuelles. 8 places maximum sur la base du volontariat.

- Tournoi de basket en partenariat avec un club.

- Pokémons. A travers les cartes Pokémons, découvrir le Japon.

- Grand jeu, escape game.

- avec l'UEEA : inclusion sur des temps de jeu.

Demande de l'UEEA à la mairie : Les rideaux ont été retirés. Il fait très chaud.

Une seule place de taxis devant l'école. La place est en épi donc la voiture dépasse sur la voie cyclable. Il y a 5 taxis. C'est difficile pour les enfants atteints de troubles autistiques de passer devant l'école sans pouvoir s'arrêter.

Compte rendu rédigé par :
Marielle THOMAS